



Communiqué de presse

7 octobre 2025

FRANCE BIODÉCHETS et GRDF s'engagent dans un partenariat pour valoriser les biodéchets en méthanisation

À l'occasion du salon Pollutec de Lyon, FRANCE BIODÉCHETS et GRDF ont signé une convention de partenariat pour renforcer les actions en faveur du tri, de la collecte et de la valorisation des biodéchets en méthanisation. Cette collaboration s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et contribue à la transition énergétique des territoires. Les biodéchets représentent en effet un potentiel énergétique mobilisable qui pourrait atteindre jusqu'à 9 TWh/an de biométhane dès 2030.

Un partenariat pour faire connaître le double potentiel matière et énergétique des biodéchets grâce à la méthanisation

La filière des biodéchets doit trouver son équilibre économique pour se développer et encourager à la mise en œuvre du tri et de la collecte. La méthanisation est l'une des principales voies de valorisation. Elle génère deux co-produits : du biométhane, une énergie renouvelable, qui une fois injecté dans les réseaux gaz, contribue au verdissement des usages énergétiques comme le chauffage ou la mobilité ; des digestats, fertilisants naturels qui rendent la méthanisation complémentaire aux solutions de compostage.

« Sur les 10 millions de tonnes de biodéchets, moins de 10 % sont triés et collectés. Il est urgent d'organiser des solutions de tri et de traitement des biodéchets et de lever les freins à cette mise en œuvre. Ce partenariat va y contribuer. Signer une convention avec GRDF dans le rôle qu'on lui connaît dans le verdissement du gaz des territoires à partir de nos déchets, c'est consolider les forces de la filière pour promouvoir l'intérêt de cet exutoire de valorisation qu'est la méthanisation. » déclare **Stephan Martinez, président de FRANCE BIODÉCHETS**

« Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, le tri des biodéchets a été généralisé aux professionnels comme aux particuliers. Ce partenariat avec FRANCE BIODÉCHETS vise à accompagner les collectivités comme les entreprises dans leur décarbonation par la valorisation de leurs biodéchets en méthanisation avec deux atouts : la production de gaz vert et d'engrais naturels. » souligne **Stéphane Gorisse, directeur développement des gaz verts chez GRDF.**

Un partenariat fondé sur 4 grands axes de coopération

1. Assurer la promotion des modes de collecte séparative et de valorisation des biodéchets des producteurs - citoyens comme privés - selon les différents modèles de méthanisation ;
2. Faciliter la mise en place d'actions de collecte séparative des biodéchets dans la maîtrise de leur qualité sanitaire avant leur valorisation en méthanisation ;
3. Favoriser le développement de solutions innovantes et de bonnes pratiques de gestion des biodéchets en faveur d'un retour au sol de qualité et d'une production de gaz vert et de co-produits dans le cadre de schémas d'économie circulaire ;
4. Partager avec les collectivités et les acteurs privés les meilleures techniques et pratiques disponibles de gestion des biodéchets.

Des journées techniques, des ateliers de partage de retours d'expériences seront organisés dès 2026. Afin de disposer d'une vision dynamique de la filière, un observatoire national de la gestion des biodéchets sera mis en place par FRANCE BIODÉCHETS avec le soutien de GRDF.

À propos de FRANCE BIODÉCHETS

FRANCE BIODÉCHETS créée en 2024 compte aujourd'hui plus d'une vingtaine d'adhérents représentatifs de la diversité des acteurs de la filière.

Sa mission :

- structurer la filière des biodéchets en France en fédérant tous les acteurs du marché, de l'amont à l'aval, producteurs de biodéchets, opérateurs de la collecte, apporteurs de solutions (fournisseurs de matériel, bureaux d'études, syndicats et organisations professionnelles, ...) et de la valorisation, collectivités.
- détourner les 10 millions de tonnes de déchets alimentaires de l'incinération ou de l'enfouissement pour les valoriser comme véritable ressource de richesse via :
- la méthanisation (énergie décarbonée) et la production de digestat, fertilisant biosourcé en substitution des engrais chimiques.
- le compostage, dont les sols ont besoin en apport de matières organiques.
- ou le compostage de proximité.

Ses axes de travail :

- Améliorer la situation du tri et la valorisation en France.
- Réaliser une cartographie des initiatives, et des données par territoire
- Définir avec les professionnels une charte des valeurs et des bonnes pratiques
- Proposer une stratégie de sensibilisation et une communication adaptée.
- Impliquer la Recherche dans des travaux de recherche action

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Contact presse GRDF : grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)